

METHODOLOGIE DE RECHERCHE
Intitulé du Master : Hydrogéologie
Semestre : 03
Intitulé de l'UE : UET31
2024 – 2025

Pr Mustapha Bensalah

Intitulé du Master : Hydrogéologie

Semestre : 03

Intitulé de l'UE : UET31

Suite 1 cours

C-TERMINOLOGIE

Il convient de distinguer le « document primaire » du « document secondaire ».

Document primaire: Document présentant une information à caractère original, c'est-à-dire dans l'état où l'auteur l'a écrite ou conçue. C'est le document en lui-même.

Document secondaire: Document comportant des informations de nature signalétique ou analytique sur des documents primaires.

Ex : bibliographie, catalogue, index...Les notices bibliographiques décrivant un livre sont donc un document secondaire.

D- NOTIONS DE BRUIT ET DE SILENCE

En recherche documentaire, deux notions importantes sont à retenir. Elles traduisent l'échec d'une requête qu'il convient alors de reformuler ou d'affiner. (cf. les opérateurs de recherche)

Bruit: C'est l'ensemble de documents non pertinents trouvés en réponse à une question, lors d'une recherche d'information.

L'information pertinente est noyée dans la masse.

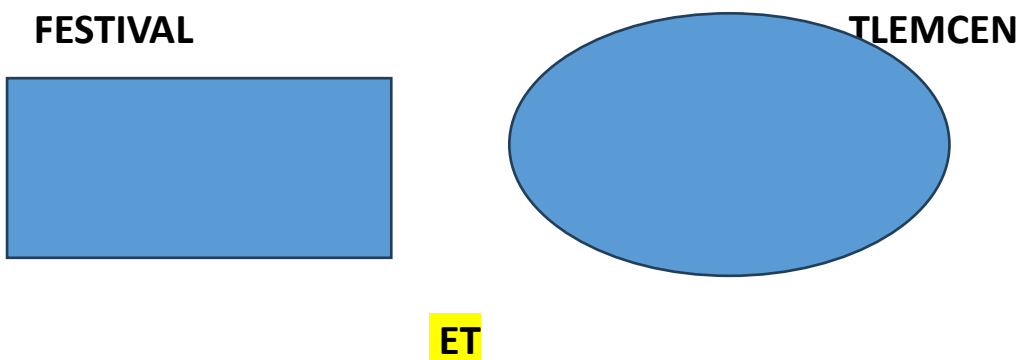
Silence: C'est l'ensemble des documents pertinents non affichés lors d'une recherche documentaire.

L'information pertinente n'est pas trouvée et celui qui cherche peut penser qu'il n'y en a pas.

4 - Les techniques de recherche

a - LES OPÉRATEURS BOOLÉENS : *ET, OU, SAUF*

Ils permettent, en établissant une connexion logique entre des termes de recherche ou mot-clés, de trouver une information ou un document.



Recherche très précise : seulement sur le Festival de TLEMCCEN,
pas sur la ville de TLEMCCEN et ni sur d'autres festivals

NB: Variable booléenne qui ne peut prendre que deux valeurs distinctes.

Recherche très orientée : FESTIVAL OU TLEMCCEN
sur TLEMCCEN,
sur des festivals
ou sur le festival de Tlemccen

Recherche très orientée : TLEMCCEN SAUF FESTIVAL
sur TLEMCCEN
sauf ce qui touche à son festival

b - LA TRONCATURE

* permet de retrouver les différentes terminaisons d'un terme de recherche Ex : econom* , geo etc.....

Ne pas utiliser sur des mots trop courts.

c - LA RECHERCHE PAR EXPRESSION

L'utilisation des guillemets « » permet de lancer une recherche sur une « chaîne de caractères » (telle que saisie).

Elle est particulièrement utile lorsqu'une recherche entraîne un trop grand nombre de résultats ou pour rechercher précisément une expression

Ex. : «commission africaine» recherchera les références contenant cette expression dans l'ordre où sont saisis les termes

d - LA CASSE

Il est recommandé pour toute recherche sur une base de données ou un catalogue de bibliothèque de n'utiliser que des lettres minuscules non accentuées.

Pensez à consulter l'aide en ligne ou les tutoriels proposés pour en savoir plus.